

MODIFICATION N° 4
Approbation 2024

ROCHETAILLÉE-SUR-SAONE

Règlement

C.3.1 – Prescriptions d'urbanisme



REGLEMENT – C.3.1 Prescriptions d'urbanisme

Rochetaillée-sur-Saône

- Emplacements réservés de voirie
(article L.151-41 1° du Code de l'urbanisme)
- Emplacements réservés aux cheminements piétons ou cyclistes
(article L.151-41 1° du Code de l'urbanisme)
- Emplacements réservés aux équipements publics
(article L.151-41 2° du Code de l'urbanisme)
- Emplacements réservés aux espaces verts ou nécessaires aux continuités écologiques
(article L.151-41 3° du Code de l'urbanisme)
- Localisations préférentielles pour équipements
(article L.151-41 du Code de l'urbanisme)
- Périmètres d'attente de projet
(article L.151-41 5° du Code de l'urbanisme)
- Secteurs de mixité fonctionnelle
(article L.151-9 du Code de l'urbanisme)
- Secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées en zone A et N
(article L.151-13 du Code de l'urbanisme)
- Espaces boisés classés ponctuels (arbres remarquables)
(article L.113-1 du Code de l'urbanisme)
- Réservations pour programme de logements
(article L. 151-41 4° du Code de l'urbanisme)
- Secteurs de taille minimum de logement
(article L.151-14 du Code de l'urbanisme)
- Secteurs de mixité sociale
(article L.151-15 du Code de l'urbanisme)

**EMPLACEMENTS RESERVES DE VOIRIE
Rochetaillée-sur-Saône**

N°	Localisation	Opération	Bénéficiaire
1	Rue Henri Bouchard de : Rue des Moulins à : Rue Pierre Dupont	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
2	Rue du Musée de : Quai Pierre Dupont à : Rue Henri Bouchard	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
3	Route de la Nation de : Rue du Musée à : Allée des Ecreuils	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
4	Chemin de l'Épine de : Rue Henri Bouchard à : Chemin de la Marinade	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
5	Rue de la République de : Rue du Musée à : Place de la République	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
7	Pénétrante zone AU2 de Parrafray de : Rue de la République à : Zone AU2	Création de voie	METROPOLE DE LYON
10	Rue des Moulins de : Rue Henri Bouchard à : Chemin du Train Bleu	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON
11	Rue Henri Bouchard de : Chemin de la Plage à : Rue des Moulins	Elargissement de voie	METROPOLE DE LYON

EMPLACEMENTS RESERVES AUX CHEMINEMENTS PIETONS OU CYCLISTES
Rochetaillée-sur-Saône

N°	Localisation	Bénéficiaire	Largeur approximative
1	de : Route de la Nation à : Chemin de la Marinade	COMMUNE	5m
2	de : Route de la Nation à : Chemin de l'Épine	COMMUNE	5m
4	de : Rue du Musée à : Sans aboutissant	COMMUNE	5m

**EMPLACEMENTS RESERVES AUX EQUIPEMENTS PUBLICS
ROCHETAILLEE-SUR-SAONE**

N°	Localisation	Affectation	Bénéficiaire
1	Rue du Musée	POINT D'INFORMATION COMMUNAL	COMMUNE

**SECTEURS DE TAILLE ET DE CAPACITE D'ACCUEIL LIMITEES EN ZONE A ET N
Rochetaillée-sur-Saône**

N° de secteur	Localisation	Destination	Hauteur, Implantation, Densité	Raccordement aux réseaux publics et Conditions d'hygiène et de sécurité
N2s1	Quai Pierre Dupont	<p>Seuls sont autorisés les constructions, travaux, ouvrages ou installations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'implantation d'un équipement collectif sportif et associatif en lien avec le pôle sportif existant - L'aménagement d'aires de stationnement directement liées et nécessaires à l'activité - L'installation d'ombrières photovoltaïques sur les terrains de tennis 	<p>Hauteur : se reporter au chapitre 2 du règlement - zone N2</p> <p>Implantation / Densité : l'implantation et la densité sont fixées par les dispositions graphiques du règlement : inscription d'un polygone d'implantation défini au chapitre 1 de la partie I du règlement.</p>	<p>Raccordement aux réseaux publics existants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un réseau d'eau potable sous le quai Pierre Dupont. Se reporter au chapitre 6 de la partie I du règlement. - Présence de réseaux électriques quai Pierre Dupont - Présence du réseau d'assainissement sous le quai Pierre Dupont. Se reporter au chapitre 6 de la partie I du règlement. <p>Défense et lutte contre l'incendie : se reporter au chapitre 6 de la partie I du règlement.</p>

ESPACES BOISES PONCTUELS (ARBRES REMARQUABLES)
Rochetaillée-sur-Saône

Sujet	Localisation	Observations
LIRIODENDRON TULIPIFERA : Tulipier de Virginie	580 route de la Nation	Jeune adulte sain et déjà structurant, visible depuis la rue et dans les vues lointaines du fait de sa situation en point haut
CEDRUS ATLANTICA : Cèdre de l'Atlas	92 rue de la République	Sujet mature de grande dimension avec un port tabulaire équilibré. De plus, cet arbre situé sur un pont haut de Rochetaillée, est visible dans le grand paysage depuis les coteaux de Couzon-au-Mont-d'Or à l'Ouest comme de Fontaines-Saint-Martin au Sud-Est

SECTEURS DE MIXITE SOCIALE
Rochetaillée-sur-Saône

Numéro de secteur	Nature du programme	Seuil d'exigibilité	Pourcentage minimal de la surface de plancher du programme affecté au logement aidé	Catégorie de logement aidé et ventilation de la surface de plancher affectée au logement aidé
1	Construction neuve ou changement de destination	Plus de 800m ² de surface de plancher	25%	PLUS-PLAI-PLS